

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

31 janvier 2026

---

RELANCER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ  
POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2405)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 149

**AMENDEMENT**

présenté par  
Mme Battistel et M. Bolo

-----

**ARTICLE 5**

I. – À l'alinéa 12, après le mot :

« réel »,

insérer les mots :

« prévu à l'article 2 ».

II. – En conséquence, au même alinéa 12, substituer au mot :

« listés »,

le mot :

« énumérés ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rédactionnel.